

Genl Boudier
No 1

206

Je soussigné Directeur de l'Académie Royale de France à Rome
reconnais m'être payé par provision sur le fonds alloué au
service du dit établissement d'un somme de 1138 francs trent-huit
francs cinquante huit centimes, montant de mes traitements
indemnité de table, entretien de voitures et loyer de bureau -
pour le mois de Décembre 1844 en ma dite qualité -
Dont quittance

Rome le 31 Dec 1844

Bon pour fr. 1138. } 8

Approuvé le Directeur

H. Moutz